

Nos actions dans



À travers le monde :

- > **1 enfant** de moins de 5 ans sur 3 souffre de malnutrition.⁷
- > **110 millions de filles** risquent d'être mariées de force pendant leur enfance, parmi elles, 10 millions en raison de la pandémie de Covid-19.⁸
- > **285 millions d'enfants et de jeunes** ne sont pas scolarisés.⁹
- > Les enfants âgés de moins de 14 ans ayant déjà fait l'expérience de châtimets corporels ou de violences psychologiques de la part de leurs parents ou responsable légal représentent 83 % au Burkina Faso, 87 % en Côte d'Ivoire et 91,8 % au Togo.¹⁰

> SOS VILLAGES D'ENFANTS POUR LES ENFANTS DU MONDE

En 2020, le quotidien des enfants et des familles, notamment en Afrique et en Haïti, a été rendu encore plus difficile qu'habituellement, en raison de la pandémie de Covid-19, mais surtout des restrictions.

Malgré les défis engendrés par la pandémie en 2020, SOS Villages d'Enfants a renforcé ses actions aussi bien sur les plans quantitatif que qualitatif, grâce à la mobilisation accrue des équipes auprès des enfants et au soutien des partenaires et donateurs de l'association.

L'action de SOS Villages d'Enfants dans les pays partenaires a toujours été complexe, du fait de leur fragilité socio-économique, de la faiblesse de leurs services de protection de l'enfance, de scolarité et de santé ; 2020 l'a encore malheureusement montré : troubles géopolitiques, conflits internes ou externes, creusement des inégalités, réchauffement climatique. Les conséquences de ces contextes, historiques ou plus récents, sont très concrètes sur les enfants les plus vulnérables : séparation forcée avec leur famille, exclusion de l'école, mariages forcés, exploitation par le travail, exploitation sexuelle, embrigadement au sein de réseaux ou de bandes armées ... Dès lors qu'un enfant perd la prise en charge parentale,

⁷ Unicef, octobre 2019

⁸ Unicef, mars 2021

⁹ Human Rights Watch, Rapport mondial 2020, janvier 2020

¹⁰ Unicef

ns le monde

Une année 2020 marquée par :

- > Le lancement du **projet DEPARE** en Haïti
- > **Le soutien aux familles et aux enfants réfugiés** à la suite du conflit dans le Haut-Karabagh (Arménie)
- > **La conception de nouveaux projets** au Burkina Faso, au Togo, en Côte d'Ivoire, à Madagascar
- > La poursuite des projets **QUAPEM** à Madagascar et **RECORDE** au Mali

il est encore plus exposé à ces risques qui nuisent très fortement à son développement immédiat comme à son avenir plus lointain.

Partout où SOS Villages d'Enfants intervient, l'association et ses partenaires associatifs locaux s'efforcent de s'assurer que chaque enfant bénéficie d'une prise en charge adéquate, au sein de sa famille ou, si nécessaire et pertinent, au sein d'un village d'enfants SOS. C'est alors un cercle vertueux qui s'enclenche : l'enfant et ses frères et sœurs bénéficient d'un cadre de vie affectueux et du respect de leurs droits : par exemple l'accès à la santé, à l'éducation, la protection contre toute forme de violence, ainsi qu'un titre d'identité. Ce sont là des acquis pour le présent, mais aussi pour tout l'avenir de ces enfants.

Le respect rigoureux des fondamentaux de SOS Villages d'Enfants a d'autant plus d'importance que ceux-ci concourent à démontrer la vertu des droits de l'enfant pour permettre l'accomplissement de chacun et préparer un avenir apaisé :

- attention permanente à tous les droits de tous les enfants ;
- travail étroit avec les autorités locales, notamment de protection de l'enfance, et coopération avec les autorités coutumières ;
- strict respect de la laïcité et des cultures locales ;
- préservation d'un modèle de type familial, construit sur l'attachement à la mère SOS, aux frères et sœurs.

Le rayonnement d'un village d'enfants SOS dans un pays partenaire doit beaucoup à la générosité des donateurs particuliers, aux financements des entreprises et des bailleurs institutionnels que SOS Villages d'Enfants France mobilise. Il bénéficie à beaucoup plus de personnes que ne le fait un village d'enfants SOS en France. La plupart des villages d'enfants SOS comptent en effet :

- Une dizaine de maisons familiales où des enfants accueillis sont entourés au quotidien par une mère (ou des parents) SOS.
- Un centre médical qui propose des soins aux enfants, mais également à la population de la communauté environnante.
- Des écoles (dotées d'une cantine), mais aussi des jardins d'enfants pour les tout-petits. Ce sont des atouts souvent décisifs pour leur permettre de construire leur avenir.
- Des programmes pour accompagner les parents de la communauté en situation de vulnérabilité. Se trouvant dans l'incapacité de répondre aux besoins de leurs enfants et à leur épanouissement, ces parents sont soutenus dans le cadre de programmes de renforcement de la famille.

Partout, les villages d'enfants SOS ont donc un rayonnement très large et profond. Ils sont reconnus pour la pertinence de leur engagement local, parce qu'ils font toujours le pari de valoriser le potentiel du pays, de ses enfants, de son histoire, de ses femmes et de ses hommes. Ce pari

est gagnant sous réserve de trois conditions auxquelles SOS Villages d'Enfants veille très rigoureusement :

- ne jamais s'abandonner avec fatalité aux maux endémiques des pays du « Sud », mais tout mettre en œuvre pour les exclure des parcours des enfants pris en charge ;
- toujours plaider pour les droits de l'enfant et agir dans leur respect pour chaque enfant, fille ou garçon ;
- privilégier un recrutement local, ce qui profite aux communautés dans lesquelles l'association est implantée et permet d'éduquer les enfants dans leur propre culture.

Ainsi, les enfants qui sortent des villages SOS ou des autres programmes (écoles, programme de renforcement de la famille) démontrent qu'on peut naître dans la misère, la violence et l'isolement, et trouver sa résilience, apprendre à lire et à écrire, capitaliser sur une bonne santé, arriver à l'âge adulte avec une carte d'identité et un avenir dans lequel le bonheur d'une vie matérielle et familiale stable est possible.

➤ PROJET DEPREARE EN HAÏTI

Haïti : lancement du projet Depare (droits de l'enfant via une parentalité responsable)

Depare est un projet de SOS Villages d'Enfants France, coconstruit avec SOS Villages d'Enfants Haïti. Lancé en octobre 2020 pour une durée de 3 ans, ce projet ambitieux est destiné aux familles vivant dans un pays parmi les plus pauvres du continent américain, où les droits les plus fondamentaux des enfants peinent à être respectés. Le projet va être déployé dans une zone de 71 000 habitants, dont environ 48 % d'enfants. À terme, l'objectif global est d'augmenter de 40 % le nombre d'enfants vivant dans un cadre protecteur et respectueux de leurs droits sur les différentes zones géographiques où le projet sera mis en œuvre.

Un contexte difficile

Le village d'enfants SOS de Cap-Haïtien, avec lequel notre association collabore sur ce projet, a ouvert ses portes en 1989. Depuis 2005, il comprend, en plus de ses structures éducatives, un dispositif de programme de renforcement de la famille.

Dans ce pays, la pauvreté, les maladies ou encore les catastrophes naturelles sont des facteurs conduisant à un taux élevé de malnutrition chronique : un enfant de moins de 5 ans sur trois en souffre. Par ailleurs, la violence envers les enfants y est très présente. Ainsi 86 % des mineurs de 2 à 14 ans estiment être victimes de violences physiques et/ou psychologiques et 50 % des 5-14 ans

subiraient une exploitation par le travail. En effet, en Haïti, 60 % des femmes et près de 35 % des hommes sont sans emploi, et la précarité des parents les conduit souvent à confier certains de leurs enfants à d'autres familles ; les enfants se retrouvent alors parfois en situation de domesticité, sans compter les autres abus pouvant en découler. Au total, 400 000 enfants seraient victimes de cette pratique.¹¹

Les 3 objectifs du projet Depare

- Améliorer pour 15 000 filles et garçons et leurs familles l'accès à la protection de l'enfance et aux services juridiques et administratifs de l'État et de la société civile.
- Permettre à 3 040 autres enfants de vivre dans un cadre de vie protecteur, stable et affectueux au sein de leur famille.
- Accompagner près de 1 000 familles – soit quelque 3 000 enfants – pour améliorer leurs conditions de vie, en prenant en compte leurs difficultés socio-économiques, sanitaires, environnementales.

Dans la mise en œuvre de ces objectifs, une attention particulière sera portée sur les questions liées à l'égalité de genre et à la paternité responsable, car ce sont des éléments qui influent beaucoup sur la place des enfants et le devenir des familles.



Une dynamique partenariale

Ce projet est porté par SOS Villages d'Enfants France qui a obtenu un soutien de l'Agence française pour le développement pour un montant de 850 000 € sur un budget global de 1,8 M€. C'est SOS Villages d'Enfants Haïti qui aura la charge de sa mise en œuvre avec ses partenaires associatifs français et haïtiens.

¹¹ Terre des hommes, avril 2016

> POURSUITE DU PROJET QUAPEM À MADAGASCAR

Le projet QUAPEM (qualité de l'accueil en protection de l'enfance), à Madagascar, mis en place en 2018, a pour objectif d'améliorer les conditions d'accueil des enfants placés en protection de l'enfance. Il concerne 31 centres d'accueil, dont 3 villages d'enfants SOS, dans 4 régions de la Grande Île.



Les étapes marquantes en 2020

- > formation des personnels des centres d'accueil (120 professionnels de 34 centres ont été formés) ;
- > 2^{ème} semestre : soutien matériel aux centres d'accueil (44 projets financés) ;
- > de septembre à octobre : élaboration des formations par le groupe de travail pédagogique ;
- > tout au long de l'année : la conception d'outils de diagnostic pour les centres, des formations pour les responsables régionaux, des mesures de diagnostic en lien avec le genre, des visites intercentres.

> SOUTIEN AUX FAMILLES ET AUX ENFANTS À LA SUITE DES CONFLITS DANS LE HAUT-KARABAKH

Le contexte

Le 9 novembre, l'Arménie et l'Azerbaïdjan annonçaient un cessez-le-feu mettant fin à 44 jours de conflit pour le contrôle de la région du Haut-Karabakh. Les bombardements, qui n'ont pas épargné les zones d'habitation, les hôpitaux ou encore les écoles ont provoqué le déplacement d'environ 90 000 personnes.¹²

Le soutien

Proche partenaire des équipes arméniennes, SOS Villages d'Enfants France, grâce au soutien de ses donateurs, a pu immédiatement répondre à l'appel de SOS Villages d'Enfants Arménie par une aide financière

de 100 000 €. Par ailleurs, la subvention a été obtenue en avril 2021 pour 300 000 € auprès du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères en décembre 2020 pour augmenter de manière significative la contribution de SOS Villages d'Enfants France.

Le programme « *Soutien aux familles vulnérables et enfants non accompagnés déplacés en Arménie* », lancé début décembre 2020, va se poursuivre en 2021. Il vise à soutenir 500 familles déplacées, soit environ 900 adultes et 3 000 enfants, en leur apportant nourriture, vêtements chauds, argent... mais aussi des soins, de l'éducation, un soutien psychologique, juridique ... L'autre grand volet consiste à offrir un lieu de vie provisoire à 30 enfants séparés de leur famille. Un soutien spécifique en lien avec la crise sanitaire a également pu être apporté dans ce pays par SOS Villages d'Enfants (cf. p. 14).

SOS Villages d'Enfants est présente en Azerbaïdjan, et les « familles SOS » qui ont été évacuées du village d'enfants SOS de Ganja pendant le conflit en 2020 ont été accueillies par celui de Bakou, où elles ont pu recevoir un soutien psychologique.

¹² UNHCR, 2020-2021

> SOUTIEN AUX STRUCTURES LOCALES EN 2020

L'année 2020 a aussi été l'occasion pour SOS Villages d'Enfants d'étendre son action :

- en Côte d'Ivoire, où l'association soutient désormais les villages d'Aboisso et d'Abobo-Gare ;
- au Togo, où l'association soutient désormais les villages d'enfants SOS de Lomé, Dapaong et Kara.

Cette année marque également un tournant au Burkina Faso. En effet, notre association a aussi largement contribué, en concertation avec la fédération SOS Villages d'Enfants International et les équipes locales, à développer et mettre en place une association de droit burkinabé, permettant ainsi de conférer de l'autonomie à l'équipe locale. Le Président élu en janvier 2020 est M. Yves Zoubila Kaboré qui a longtemps occupé de hautes fonctions au ministère burkinabé de la Femme, de la Solidarité nationale, de la Famille et de l'Aide humanitaire. Sa première rencontre avec SOS Villages d'Enfants remonte à 1997, à l'époque où il était parti étudier au Sénégal. À son retour, dès l'année 2000, il avait pu visiter le village d'enfants SOS de Ouagadougou, dans le cadre de ses fonctions au ministère. SOS Villages d'Enfants France est membre du Conseil d'administration de SOS Villages d'Enfants Burkina Faso et participe aussi activement à l'Assemblée générale.



“

Aujourd'hui, mon métier me permet de me sentir mieux considéré par ma famille et mes connaissances. Avant, ma mère était obligée d'aller en brousse, soit pour couper du bois, soit pour la cueillette, mais ceci est un vieux souvenir depuis avril 2020 ! L'un de mes rêves était de lui offrir un vêtement de son choix pour les fêtes. Cette année, j'ai pu

> LE PROJET RECORDE

Avec le soutien du gouvernement de la principauté de Monaco et l'appui des fonds privés de SOS Villages d'Enfants, le projet RECORDE a pu se poursuivre au Mali, en 2020.

Quelques chiffres clés

- > Près de **1 000 personnes** ont participé à des séances de sensibilisation et de renforcement des compétences parentales (santé, nutrition, droits et besoins de l'enfant).
- > **8 émissions** ont été diffusées sur des radios locales sur diverses thématiques (responsabilités parentales, prévention Covid-19, prévention paludisme, sensibilisation sur le travail des enfants, rôle des comités de protection de l'enfant ...).
- > En fin de projet, **75 % des familles** accompagnées ont atteint un niveau d'autonomie suffisant.
- > **45 groupements villageois d'épargne et de crédit** (1 470 membres dont 90 % de femmes) ont continué à se réunir, permettant aux membres, et en particulier aux femmes, d'augmenter leurs ressources économiques.
- > **646 exploitants** (89 % de femmes) ont bénéficié de formations adaptées et gèrent désormais 9 périmètres maraîchers aménagés.

coudre une belle robe pour elle, et pour moi, un habit de fête. Je veux remercier le maître artisan qui m'a formé à mon métier, tout en acceptant mes défauts et qualités, et bien sûr, le projet RECORDE qui m'a transformé. ”

Lamine

tailleur, a été formé pendant 3 ans par un maître artisan, dans le cadre du projet RECORDE